

**Rapport statistique sur la clientèle
des programmes d'assistance sociale**

MAI 2011

Adresse internet

www.mess.gouv.qc.ca/statistiques

Direction de la statistique

Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

425, St-Amable, 4e étage

Québec (Québec)

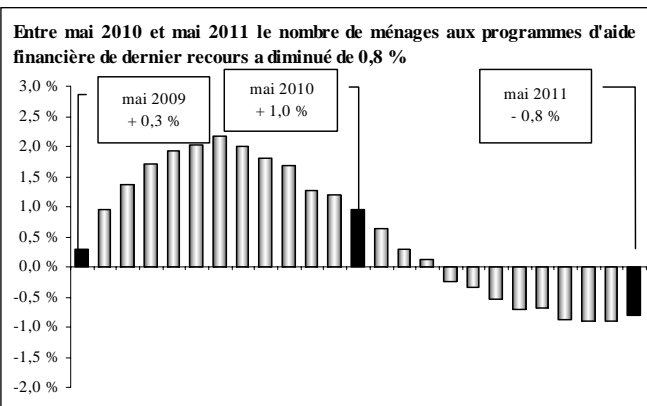
G1R 4Z1

PORTRAIT DES MÉNAGES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

Données officielles de mai 2011 et estimations jusqu'en juillet 2011

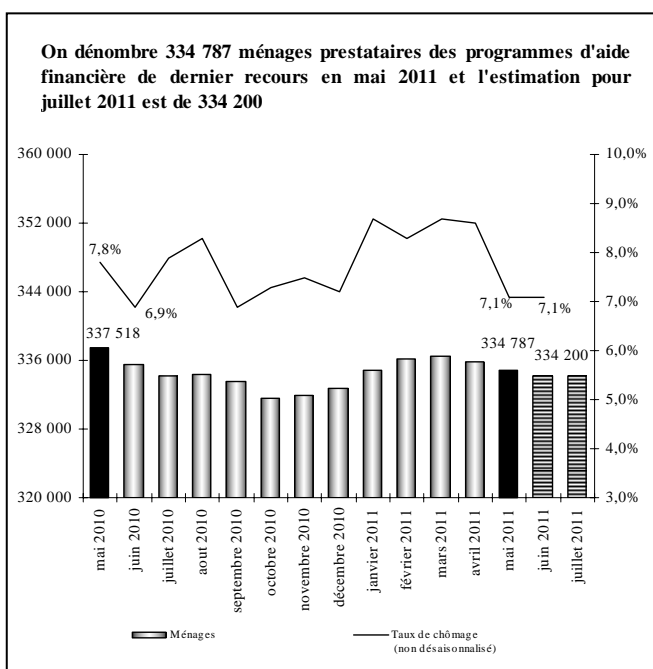
Comparaison entre mai 2011 et mai 2010 :

- ▶ En mai 2011, on compte 334 787 ménages présents aux programmes d'aide financière de dernier recours, ce qui représente une diminution de 2 731 ménages (↓ 0,8 %) par rapport à mai 2010. À titre de comparaison, on observait une hausse du nombre de ménages à la même période l'année dernière (↑ 1,0 % en mai 2010 par rapport à mai 2009).
- ▶ En mai 2011, il y a 369 235 adultes (↓ 4 605 ou ↓ 1,2 %) et 111 914 enfants (↓ 3 039 ou ↓ 2,6 %).
- ▶ En mai 2011, on dénombre 481 149 prestataires, soit 7 644 de moins qu'à pareil date l'an dernier (↓ 1,6 %). À titre de comparaison, on observait une augmentation de 0,8 % en mai 2010 comparativement à mai 2009.
- ▶ En mai 2011, l'aide moyenne versée est de 729,62 \$ par ménage, l'aide totale versée se chiffant à 244,3 millions de dollars (↑ 1,6 millions ou ↑ 0,7 %).



Estimations pour juillet 2011 :

- ▶ Entre juin et juillet 2011, l'estimation pour l'ensemble des ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours reste stationnaire (↑ 300 ménages au Programme d'aide sociale et ↓ 300 ménages au Programme de solidarité sociale).
- ▶ Cette stabilité du nombre mensuel de ménages se traduit par une diminution de 100 adultes et une augmentation de 100 enfants, correspondant à un nombre similaire de prestataires entre juin et juillet 2011.

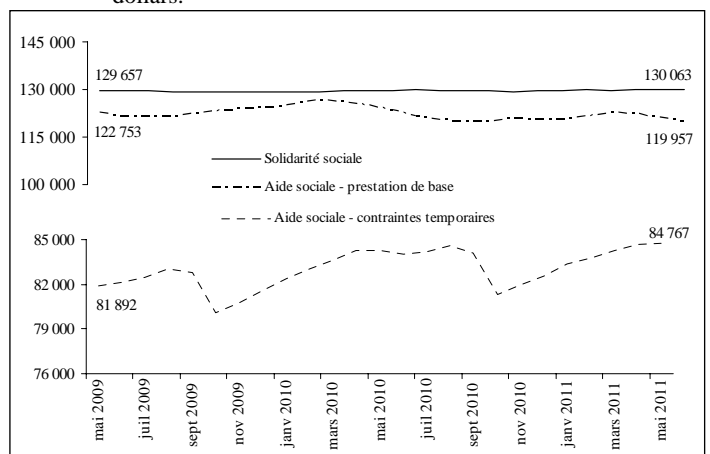


Observation du taux de chômage :

- ▶ Entre juin 2010 et juin 2011, le taux de chômage (données non désaisonnalisées) a augmenté passant de 6,9 % à 7,1 %. Par ailleurs, on constate une augmentation de quelques 32 400 emplois par rapport à juin 2010.

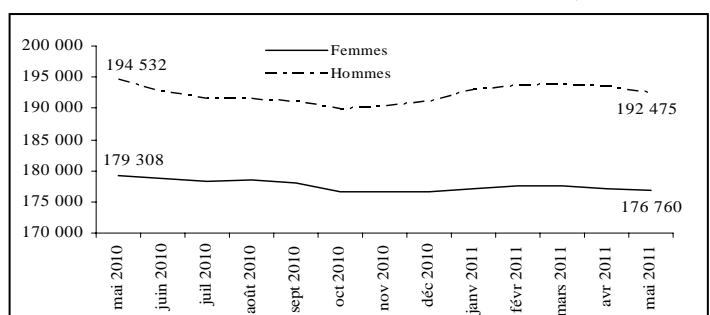
Répartition des ménages prestataires selon le programme :

- ▶ En mai 2011, on compte 204 724 ménages prestataires du Programme d'aide sociale, soit 61,2 % de l'ensemble des 334 787 ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.
 - Cela représente une baisse de 1,4 % par rapport à l'année précédente.
 - Ces ménages représentent 229 746 adultes et 102 141 enfants pour un total de 331 887 prestataires. Ces derniers sont en baisse de 2,1 % par rapport à l'an dernier (↓ 7 190 prestataires) alors qu'on y observait plutôt une hausse de 1,2 % en mai 2010 (par rapport à mai 2009).
 - 58,6 % des ménages prestataires du Programme d'aide sociale reçoivent seulement une prestation de base alors que 41,4 % reçoivent en plus une allocation pour contraintes temporaires.
 - En mai 2011, l'aide moyenne versée aux ménages prestataires du Programme d'aide sociale est de 659,16 \$, l'aide totale versée se chiffant à 134,9 millions de dollars.
- ▶ En mai 2011, on dénombre 130 063 ménages prestataires du Programme de solidarité sociale, soit 38,8 % de l'ensemble des ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.
 - Cela représente une hausse de 0,2 % par rapport à l'année précédente alors qu'en mai 2010 le nombre de ménage était en hausse de 0,1 % par rapport à mai 2009.
 - En mai 2011, il y a 139 489 adultes et 9 773 enfants au Programme de solidarité sociale, pour un total de 149 262 prestataires. Ces derniers sont en baisse de 0,3 % par rapport à l'an dernier (↓ 454 prestataires). À la même période l'année dernière, on y observait également une diminution de 0,3 % du nombre de prestataires (mai 2010 par rapport à mai 2009).
 - En mai 2011, l'aide moyenne versée aux ménages prestataires du Programme de solidarité sociale est de 840,53 \$, l'aide totale versée se chiffant à 109,3 millions de dollars.



Situation des femmes aux programmes d'aide financière de dernier recours en mai 2011 :

- ▶ Les femmes représentent 47,9 % de l'ensemble des 369 235 adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours en mai 2011.
 - Chez les jeunes âgés de moins de 25 ans, les femmes représentent 49,9 % de l'ensemble des jeunes adultes prestataires.
- ▶ Depuis quelques années, le nombre de femmes est toujours moins élevé que le nombre d'hommes (176 760 femmes contre 192 475 hommes en mai 2011). Entre mai 2010 et mai 2011, on constate que la diminution du nombre de femmes prestataires (↓ 1,4 %) est plus importante que celle du nombre d'hommes (↓ 1,1 %).



PORTRAIT DES ADULTES PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

Données officielles de mai 2011

En mai 2011, on dénombre 229 746 adultes prestataires du Programme d'aide sociale.

Situation des adultes prestataires en fonction du type de contraintes à l'emploi en mai 2011 :

- ▶ Comparativement à l'année précédente, le nombre d'adultes **sans contraintes** a diminué de 4 226 (passant de 142 596 à 138 370 ou ↓ 3,0 %). Ceux-ci représentent 60,2 % de l'ensemble des adultes prestataires du Programme d'aide sociale.
- ▶ Les adultes avec **contraintes temporaires** – principalement pour raisons de santé, d'âge, de grossesse et de charge d'enfants âgés de moins de cinq ans ou handicapés – ont enregistré une baisse de 0,2 % depuis un an (passant de 91 595 à 91 376). Ils représentent 39,8 % de l'ensemble des adultes prestataires du Programme d'aide sociale.
- La durée moyenne de présence cumulative des adultes avec contraintes temporaires s'établit à 11 ans et demi (138,2 mois) alors que celle des adultes sans contraintes à l'emploi est de 9 ans (108,5 mois). L'écart observable est principalement lié au fait que les adultes avec contraintes pour raison d'âge (55 ans et plus) cumulent en moyenne 16 ans à l'aide financière de dernier recours (193,4 mois).
- Les femmes sont plus nombreuses chez les adultes avec contraintes temporaires (62,6 % comparativement à 38,0 % chez ceux qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi), principalement en raison de la présence d'enfants à charge âgés de moins de cinq ans.
- La diminution importante du nombre d'adultes avec contraintes temporaires, survenue entre les mois de septembre et d'octobre 2010, s'explique principalement par la perte de l'allocation pour contraintes temporaires chez les familles dont l'enfant a atteint l'âge de cinq ans avant le 1^{er} octobre.

Situation des chefs de familles monoparentales en mai 2011 :

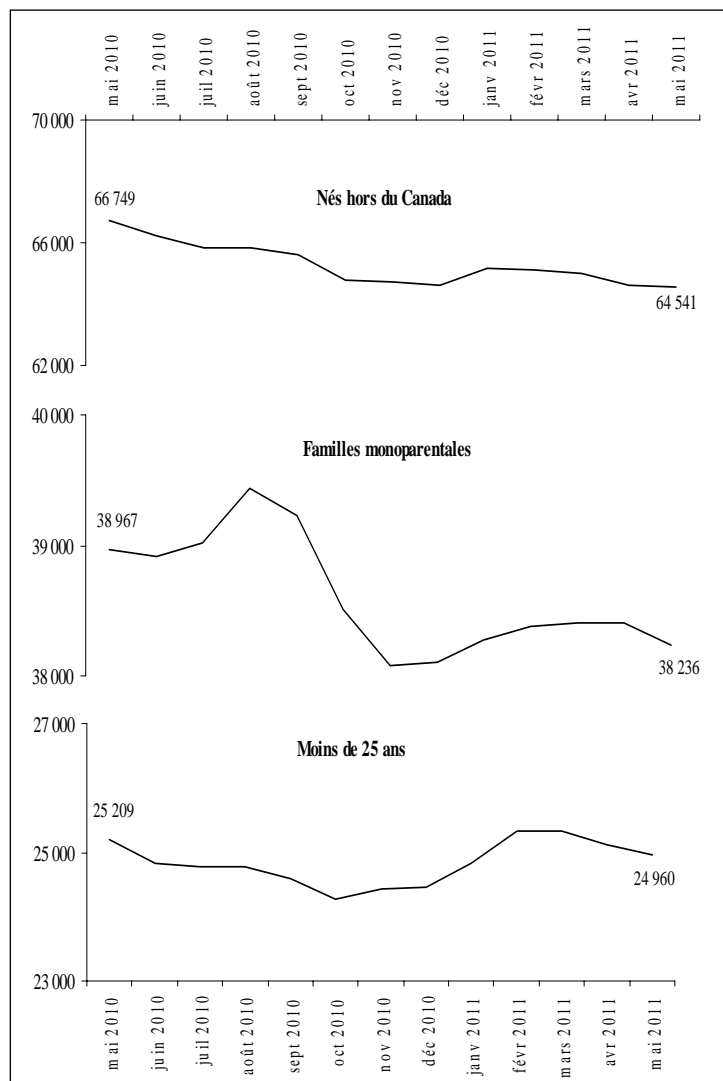
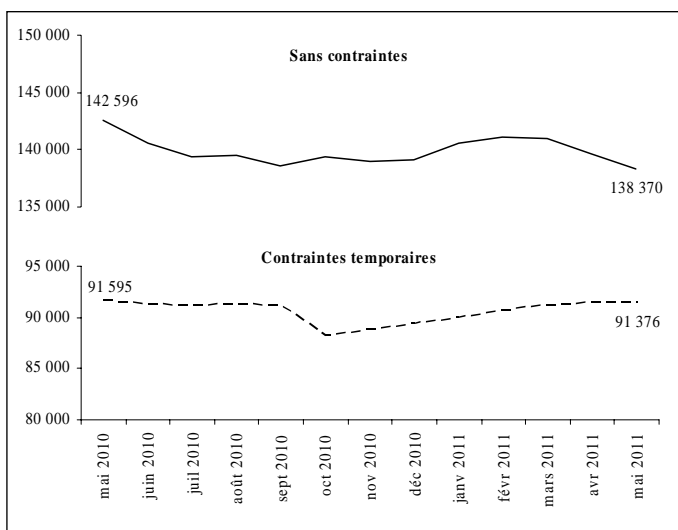
- ▶ On compte 38 236 familles monoparentales au Programme d'aide sociale. Les chefs de ces familles représentent, en mai 2011, 16,6 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme.
- ▶ En un an, soit entre les mois de mai 2010 et de mai 2011, le nombre de familles monoparentales a diminué de 731 (↓ 1,9 %).
- ▶ La place qu'elles occupent parmi l'ensemble des ménages est passée de 18,8 % en mai 2010 à 18,7 % en mai 2011.
- ▶ 55,0 % des chefs de familles monoparentales au Programme d'aide sociale présentent des contraintes temporaires à l'emploi. La principale raison invoquée (78,1 %) est la présence d'enfants à charge de moins de cinq ans (incluant les cas de grossesse).

Situation des adultes nés hors du Canada en mai 2011 :

- ▶ On compte 64 541 adultes nés hors du Canada et prestataires du Programme d'aide sociale, soit 2 208 adultes de moins que l'an dernier (↓ 3,3 %).
- ▶ Leur proportion parmi l'ensemble des adultes prestataires du programme a diminué entre les mois de mai 2010 et de mai 2011 passant de 28,5 % à 28,1 %.
- ▶ 68,8 % des adultes prestataires du Programme d'aide sociale nés hors du Canada sont au pays depuis trois ans et plus, alors que les nouveaux arrivants (moins de trois ans) et les revendicateurs du statut de réfugié représentent 31,2 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme qui sont nés hors du Canada.

Adultes prestataires du Programme d'aide sociale	Mai 2011	Taux de variation annuelle
Sans contraintes	138 370	- 3,0 %
Contraintes temporaires	91 376	- 0,2 %
TOTAL	229 746	- 1,9 %

	Mai 2010	Mai 2011	Taux de variation annuelle
Jeunes de moins de 25 ans	25 209	24 960	- 1,0 %
Familles monoparentales	38 967	38 236	- 1,9 %
Adultes nés hors du Canada	66 749	64 541	- 3,3%
TOTAL des adultes	234 191	229 746	- 1,9 %



Situation des jeunes âgés de moins de 25 ans en mai 2011 :

- ▶ On dénombre 24 960 jeunes âgés de moins de 25 ans au Programme d'aide sociale, soit 10,9 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme.
- ▶ Entre les mois de mai 2010 et de mai 2011, le nombre de jeunes adultes âgés de moins de 25 ans a diminué de 249 (↓ 1,0 %).
- ▶ 33,9 % des jeunes âgés de moins de 25 ans présentent des contraintes temporaires à l'emploi. Parmi ceux-là, 84,5 % ont des enfants à charge âgés de moins de cinq ans ou sont des femmes enceintes, et 14,7 % invoquent des problèmes temporaires liés à la santé.

PORTRAIT DES ADULTES PRESTATAIRES DU PROGRAMME DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Données officielles de mai 2011

En mai 2011, on dénombre 139 489 adultes prestataires du Programme de solidarité sociale.

Situation des adultes prestataires en fonction du type de contraintes à l'emploi en mai 2011 :

- ▶ Les adultes prestataires du Programme de solidarité sociale présentent des contraintes sévères dans la presque totalité des cas (131 470 ou 94,3 %). Pour ce qui est des 5,7 % restant, ils ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi mais sont admis au programme en raison de la présence d'un conjoint avec contraintes sévères.
- La durée moyenne de présence cumulative des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale s'établit à un peu plus de 19 ans (230,0 mois).

Répartition selon le type de diagnostic médical en mai 2011 :

- ▶ Les principaux types de diagnostics médicaux chez les 131 470 adultes prestataires présentant des contraintes sévères à l'emploi sont par ordre d'importance:
 - 41,8 % pour les problèmes liés à la santé mentale;
 - 35,3 % pour les problèmes d'ordre physique, auditif, visuel ou de la parole;
 - 19,4 % pour les problèmes d'ordre intellectuel ou de l'apprentissage;
 - 3,6 % pour les autres diagnostics.

Autres caractéristiques des adultes prestataires en mai 2011 :

- ▶ Les caractéristiques des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale ne varient pas beaucoup au fil des mois. Ainsi, en mai 2011 :
 - 83,4 % sont des personnes seules;
 - 48,0 % sont des femmes;
 - 67,8 % sont âgés de 45 ans et plus, et 6,1 % ont moins de 25 ans;
 - 76,9 % cumulent 10 ans et plus de présence à l'aide de dernier recours;
 - 92,2 % sont nés au Canada;
 - 90,8 % sont présents à l'aide financière de dernier recours depuis au moins deux ans sans interruption.

PORTRAIT DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ALTERNATIVE JEUNESSE

Données officielles de mai 2011

En mai 2011, on dénombre 7 389 jeunes participants au Programme alternative jeunesse. Parmi eux, 6 254 (84,6 %) reçoivent une allocation jeunesse d'un montant mensuel moyen de 755,27 \$.

Caractéristiques des participants en mai 2011 :

- ▶ Les caractéristiques, en début de participation, des participants à Alternative jeunesse sont les suivantes :
 - ce sont pour la plupart des personnes seules (5 991 ou 81,1 %);
 - ce sont le plus souvent des hommes (3 790 ou 51,3 %);
 - ils sont âgés de 20,4 ans en moyenne;
 - la majorité est sans contraintes à l'emploi (6 139 ou 83,1 %);
 - la plupart sont nés au Canada (6 526 ou 88,3 %).

PORTRAIT DES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS PARTICIPANT AUX PROGRAMMES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Données officielles de mai 2011

En mai 2011, on dénombre 3 391 prestataires participant aux programmes d'aide et d'accompagnement social. Parmi ces prestataires, 283 (8,3 %) sont au Programme Devenir, 2 116 (62,4 %) sont au Programme Interagir, 198 (5,8 %) sont au Programme Réussir et 794 (23,4 %) sont au Programme Action.

Caractéristiques des participants en mai 2011 :

- 74,8 % de ces participants sont au Programme de solidarité sociale ;
- ils présentent majoritairement des contraintes sévères à l'emploi (2 500 ou 73,7 %) ;
- ce sont pour la plupart des personnes seules (2 946 ou 86,9 %) ;
- les femmes (1 682 ou 49,6 %) sont légèrement moins nombreuses que les hommes (1 709 ou 50,4 %) ;
- ils sont âgés en moyenne de 42,4 ans;
- en moyenne, la durée cumulative de présence à l'aide financière de dernier recours est d'un peu plus de 16 ans (192,4 mois).

TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE AU QUÉBEC

Données officielles de mai 2011

Le taux d'assistance sociale de la clientèle des programmes d'assistance sociale âgée de 0 à 64 ans est resté stable à 7,3 % entre les mois d'avril et de mai 2011. Toutefois, en comparaison avec l'année dernière, le taux d'assistance sociale chez les 0 à 64 ans a baissé de 0,1 point de pourcentage, passant de 7,4 % en mai 2010 à 7,3 % en mai 2011.

Entre mai 2010 et mai 2011, le taux d'assistance sociale est passé de 7,4 % à 7,3 % chez les 18 à 64 ans et de 7,5 % à 7,3 % chez les 0 à 17 ans.

Les régions ayant les taux d'assistance sociale les plus élevés chez les 0 à 64 ans en mai 2011 sont :

- Île-de-Montréal (10,7 %) ;
- Mauricie (10,4 %) ;
- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (9,8 %) ;

La moyenne mobile (12 derniers mois) du taux d'assistance sociale chez les 0 à 64 ans est à 7,3 %.

Table des matières

Tableau 1	Page
Évolution de la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours et du montant des prestations versées aux ménages, 2010-2011 et 2011-2012	1-2
Répartition de la clientèle prestataire selon le programme, la situation familiale, le type de résidence et la région administrative, mai 2011	1-2
Répartition de la clientèle prestataire supplémentée selon la source de revenu, mai 2011	1-2
Répartition de la clientèle nouvellement admise selon la raison de la demande, mai 2011	1-2
Tableau 2	
Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon le type de clientèle, 2010-2011 et 2011-2012	
Répartition des adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon certaines caractéristiques, mai 2011	3-4
Tableau 3	
Évolution du nombre d'adultes prestataires du Programme d'aide sociale selon le type de clientèle, 2010-2011 et 2011-2012	5-6
Répartition des adultes prestataires du Programme d'aide sociale selon certaines caractéristiques, mai 2011	5-6
Tableau 4	
Évolution du nombre d'adultes prestataires du Programme de solidarité sociale selon le type de clientèle, 2010-2011 et 2011-2012	7-8
Répartition des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale selon certaines caractéristiques, mai 2011	7-8
Tableau 5	
Évolution du nombre de participants au Programme alternative jeunesse, 2010-2011 et 2011-2012	9
Répartition des participants au Programme alternative jeunesse selon certaines caractéristiques, mai 2011	9
Tableau 6	
Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours qui reçoivent une allocation de soutien, 2010-2011 et 2011-2012	10-11
Répartition des adultes prestataires qui reçoivent une allocation de soutien selon certaines caractéristiques, mai 2011	10-11
Tableau 7	
Évolution du taux d'assistance sociale au Québec, 2010-2011 et 2011-2012	12
Taux d'assistance sociale selon les régions, mai 2011	12
Notes relatives aux tableaux	13-14
Lexique	15-17

Tableau 1

Évolution de la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours et du montant des prestations versées aux ménages, 2010-2011 et 2011-2012

(e) : estimations

	Nombre de ménages	var. ann.	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre de prestataires	var. ann.	Prestation moyenne versée ¹⁰	Prestations totales versées (milliers) ¹⁰
Nombre de dossiers actifs¹ à l'ensemble des programmes								
moyenne 2009-2010	335 105	1,4 %	371 501	114 647	486 148	1,2 %	717,57 \$	240 461,1 \$
avril 2010	338 853	1,2 %	375 337	115 107	490 444	1,0 %	718,96 \$	243 621,6 \$
mai 2010	337 518	1,0 %	373 840	114 953	488 793	0,8 %	718,91 \$	242 645,7 \$
juin 2010	335 461	0,6 %	371 408	114 497	485 905	0,4 %	719,68 \$	241 423,5 \$
juillet 2010	334 282	0,3 %	369 882	114 232	484 114	0,0 %	720,24 \$	240 762,0 \$
août 2010	334 332	0,1 %	370 076	115 302	485 378	-0,2 %	738,51 \$	246 907,0 \$
septembre 2010	333 476	-0,3 %	368 896	114 511	483 407	-0,5 %	720,24 \$	240 182,2 \$
octobre 2010	331 562	-0,3 %	366 533	112 827	479 360	-0,8 %	719,82 \$	238 665,0 \$
novembre 2010	331 890	-0,5 %	366 842	111 367	478 209	-1,0 %	718,07 \$	238 319,3 \$
décembre 2010	332 692	-0,7 %	367 670	111 614	479 284	-1,2 %	717,86 \$	238 826,3 \$
janvier 2011	334 922	-0,7 %	370 084	112 418	482 502	-1,3 %	726,90 \$	243 455,1 \$
février 2011	336 086	-0,9 %	371 092	112 538	483 630	-1,5 %	726,38 \$	244 125,1 \$
mars 2011	336 420	-0,9 %	371 351	112 417	483 768	-1,6 %	727,01 \$	244 579,3 \$
moyenne 2010-2011	334 791	-0,1 %	370 251	113 482	483 733	-0,5 %	722,72 \$	241 959,3 \$
avril 2011	335 835	-0,9 %	370 468	112 170	482 638	-1,6 %	727,81 \$	244 424,8 \$
mai 2011	334 787	-0,8 %	369 235	111 914	481 149	-1,6 %	729,62 \$	244 268,2 \$
(e) juin 2011	334 200	-0,4 %	368 400	111 800	480 200	-1,2 %	727,00 \$	242 963,4 \$
(e) juillet 2011	334 200	0,0 %	368 300	111 900	480 200	-0,8 %	711,00 \$	237 616,2 \$
août 2011								
septembre 2011								
octobre 2011								
novembre 2011								
décembre 2011								
janvier 2012								
février 2012								
mars 2012								
(e) moyenne 2011-2012	334 756		369 101	111 946	481 047		723,86 \$	242 318,2 \$

Proportion

Proportion

En mai 2011								
Nombre	334 787	100 %	369 235	111 914	481 149	100 %	729,62 \$	244 268,2 \$

Répartition de la clientèle prestataire selon le programme, la situation familiale, le type de résidence et la région administrative, mai 2011

Programme								
Prog. d'aide sociale	204 724	61,2 %	229 746	102 141	331 887	69,0 %	659,16 \$	134 946,3 \$
Prog. de solidarité sociale	130 063	38,8 %	139 489	9 773	149 262	31,0 %	840,53 \$	109 321,9 \$

Situation familiale								
Personnes seules	256 734	76,7 %	256 734	0	256 734	53,4 %	699,81 \$	179 666,3 \$
Couples sans enfants	14 268	4,3 %	28 536	0	28 536	5,9 %	1 003,43 \$	14 317,0 \$
Familles monoparentales	42 531	12,7 %	42 531	68 527	111 058	23,1 %	688,68 \$	29 290,4 \$
Couples avec enfants	20 180	6,0 %	40 360	43 387	83 747	17,4 %	1 026,11 \$	20 706,9 \$
Conjoints d'étudiant	1 074	0,3 %	1 074	0	1 074	0,2 %	267,81 \$	287,6 \$

Type de résidence								
Logement et H.L.M.	191 841	57,3 %	220 824	97 238	318 062	66,1 %	737,48 \$	141 479,6 \$
Chambre et pension	123 089	36,8 %	124 666	9 744	134 410	27,9 %	729,49 \$	89 792,6 \$
Temporairement sans adresse ²	2 619	0,8 %	2 625	19	2 644	0,5 %	680,24 \$	1 781,5 \$
Propriété	14 244	4,3 %	18 126	4 913	23 039	4,8 %	748,47 \$	10 661,2 \$
En hébergement	2 994	0,9 %	2 994	0	2 994	0,6 %	184,81 \$	553,3 \$

Régions								
01. Bas-Saint-Laurent	8 641	2,6 %	9 659	1 773	11 432	2,4 %	758,22 \$	6 551,8 \$
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	11 497	3,4 %	12 523	2 542	15 065	3,1 %	731,20 \$	8 406,7 \$
03. Capitale-Nationale	22 979	6,9 %	24 666	4 831	29 497	6,1 %	730,69 \$	16 790,4 \$
04. Mauricie	15 945	4,8 %	17 281	4 160	21 441	4,5 %	725,52 \$	11 568,4 \$
05. Estrie	14 927	4,5 %	16 366	4 615	20 981	4,4 %	761,33 \$	11 364,4 \$
06. Île-de-Montréal ³	110 446	33,0 %	124 690	49 085	173 775	36,1 %	729,05 \$	80 520,7 \$
07. Outaouais	13 815	4,1 %	15 197	4 914	20 111	4,2 %	728,30 \$	10 061,4 \$
08. Abitibi-Témiscamingue	5 475	1,6 %	6 022	1 392	7 414	1,5 %	736,79 \$	4 033,9 \$
09. Côte-Nord	2 790	0,8 %	2 999	725	3 724	0,8 %	741,39 \$	2 068,5 \$
10. Nord-du-Québec	965	0,3 %	1 055	560	1 615	0,3 %	702,15 \$	677,6 \$
ARK ⁴	429	0,1 %	483	317	800	0,2 %	686,55 \$	294,5 \$
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	5 208	1,6 %	5 962	1 296	7 258	1,5 %	771,98 \$	4 020,5 \$
12. Chaudière-Appalaches	11 125	3,3 %	12 074	2 389	14 463	3,0 %	737,45 \$	8 204,1 \$
13. Laval	10 369	3,1 %	11 616	4 128	15 744	3,3 %	735,35 \$	7 624,8 \$
14. Lanaudière	16 080	4,8 %	17 662	5 216	22 878	4,8 %	720,95 \$	11 592,9 \$
15. Laurentides	18 748	5,6 %	20 389	5 440	25 829	5,4 %	724,55 \$	13 583,8 \$
16. Montérégie	46 222	13,8 %	50 450	15 576	66 026	13,7 %	728,02 \$	33 650,7 \$
17. Centre-du-Québec	10 803	3,2 %	11 805	3 249	15 054	3,1 %	721,67 \$	7 796,2 \$
Central ⁵	8 752	2,6 %	8 819	23	8 842	1,8 %	657,14 \$	5 751,3 \$

Répartition de la clientèle prestataire supplémentée selon la source de revenu, mai 2011

Clientèle supplémentée⁶								
Allocations d'aide à l'emploi	6 747	7,0 %	7 140	6 151	13 291	9,7 %	670,10 \$	4 521,1 \$
Allocations de soutien	3 410	3,6 %	3 410	531	3 941	2,9 %	910,60 \$	3 105,0 \$
Revenus de travail ⁷	22 842	23,8 %	23 016	11 868	34 884	25,4 %	650,00 \$	14 846,6 \$
Prestations d'assurance-emploi	1 046	1,1 %	1 048	363	1 411	1,0 %	472,20 \$	493,9 \$
Contribution parentale	920	1,0 %	920	0	920	0,7 %	380,60 \$	350,1 \$
Revenus d'autres sources	67 772	70,7 %	68 902	23 662	92 564	67,5 %	596,80 \$	40 447,5 \$
Nombre total distinct⁸	95 879	100 %	98 139	39 063	137 202	100 %	623,10 \$	59 737,6 \$

Répartition de la clientèle nouvellement admise selon la raison de la demande, mai 2011

a.-e.: assurance-emploi

Nouvelles admissions⁹								
Fin des prestations d'a.-e.	1 143	15,6 %	1 244	373	1 617	15,8 %	351,54 \$	194,4 \$
Perte d'emploi sans a.-e.	961	13,1 %	1 026	243	1 269	12,4 %	333,55 \$	225,8 \$
Prestations d'a.-e. insuffisantes	402	5,5 %	436	134	570	5,6 %	337,77 \$	77,3 \$
Sous-total	2 506	34,2 %	2 706	750	3 456	33,8 %	1 022,86 \$	497,5 \$
Perte du conjoint	358	4,9 %	362	312	674	6,6 %	365,53 \$	103,8 \$
Fin des études à temps complet	483	6,6 %	507	155	662	6,5 %	320,74 \$	97,8 \$
Revenus insuffisants	1 269	17,3 %	1 411	390	1 801	17,6 %	339,47 \$	329,3 \$
En attente de revenus	77	1,0 %	86	33	119	1,2 %	334,71 \$	15,4 \$
Autres raisons	2 642	36,0 %	2 856	663	3 519	34,4 %	457,01 \$	1 001,8 \$
Total	7 335	100 %	7 928	2 303	10 231	100 %	389,20 \$	2 045,6 \$

MESS, DGARES, Direction de la statistique, juillet 2011.

PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

PROGRAMME DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Tableau 1 - suite

Prestation de base (incluant les hébergés)	Alloc. pour contraintes temporaires	Alloc. mixte (2 adultes avec cont. tempo.)	TOTAL	var. ann.	Allocation de solidarité sociale	Prestation de base Hébergés	TOTAL	var. ann.	Nombre de ménages	
Répartition des dossiers actifs										selon le programme et le type d'allocation
123 582	78 615	3 501	205 698	2,4 %	126 386	3 021	129 407	-0,1 %	335 105	moyenne 2009-2010
124 910	80 734	3 520	209 164	2,0 %	126 677	3 012	129 689	0,0 %	338 853	avril 2010
123 486	80 750	3 495	207 731	1,5 %	126 797	2 990	129 787	0,1 %	337 518	mai 2010
121 616	80 528	3 486	205 630	0,9 %	126 868	2 963	129 831	0,2 %	335 461	juin 2010
120 390	80 734	3 468	204 592	0,4 %	126 750	2 940	129 690	0,2 %	334 282	juillet 2010
120 180	81 117	3 441	204 738	0,1 %	126 663	2 931	129 594	0,2 %	334 332	août 2010
119 810	80 715	3 398	203 923	-0,5 %	126 619	2 934	129 553	0,1 %	333 476	septembre 2010
120 857	77 966	3 333	202 156	-0,7 %	126 706	2 700	129 406	0,2 %	331 562	octobre 2010
120 461	78 609	3 354	202 424	-1,0 %	126 729	2 737	129 466	0,3 %	331 890	novembre 2010
120 575	79 160	3 356	203 091	-1,3 %	126 752	2 849	129 601	0,3 %	332 692	décembre 2010
121 698	79 983	3 362	205 043	-1,4 %	127 000	2 879	129 879	0,4 %	334 922	janvier 2011
122 509	80 424	3 371	206 304	-1,6 %	126 881	2 901	129 782	0,3 %	336 086	février 2011
122 341	80 866	3 388	206 595	-1,6 %	126 920	2 905	129 825	0,2 %	336 420	mars 2011
121 569	80 132	3 414	205 116	-0,3 %	126 780	2 895	129 675	0,2 %	334 791	moyenne 2010-2011
121 254	81 312	3 393	205 959	-1,5 %	126 985	2 891	129 876	0,1 %	335 835	avril 2011
119 957	81 391	3 376	204 724	-1,4 %	127 165	2 898	130 063	0,2 %	334 787	mai 2011
119 300	81 700	3 400	204 400	-0,6 %	126 900	2 900	129 800	0,0 %	334 200	juin 2011 (e)
119 400	82 000	3 300	204 700	0,1 %	126 600	2 900	129 500	-0,1 %	334 200	juillet 2011 (e)
										août 2011
										septembre 2011
										octobre 2011
										novembre 2011
										décembre 2011
										janvier 2012
										février 2012
										mars 2012
119 978	81 601	3 367	204 946		126 913	2 897	129 810		334 756	moyenne 2011-2012 (e)
<i>Proportion</i>					<i>Proportion</i>					
En mai 2011										
119 957	81 391	3 376	204 724	100 %	127 165	2 898	130 063	100 %	334 787	Nombre
35,8%	24,3%	1,0%	61,2%		38,0%	0,9%	38,8%		100%	Proportion du total
598,84 \$	733,56 \$	1 008,70 \$	659,16 \$		855,47 \$	184,80 \$	840,53 \$		729,62 \$	Prestation moyenne versée
Programme										
119 957	81 391	3 376	204 724	100,0 %	0	0	0	0,0 %	204 724	Prog. d'aide sociale
0	0	0	0	0,0 %	127 165	2 898	130 063	100,0 %	130 063	Prog. de solidarité sociale
Situation familiale										
92 189	48 227	0	140 416	68,6 %	113 420	2 898	116 318	89,4 %	256 734	Personnes seules
2 895	1 682	2 550	7 127	3,5 %	7 141	0	7 141	5,5 %	14 268	Couples sans enfants
18 464	19 772	0	38 236	18,7 %	4 295	0	4 295	3,3 %	42 531	Familles monoparentales
6 080	10 989	826	17 895	8,7 %	2 285	0	2 285	1,8 %	20 180	Couples avec enfants
329	721	0	1 050	0,5 %	24	0	24	0,0 %	1 074	Conjoints d'étudiant
Type de résidence										
67 317	57 466	2 407	127 190	62,1 %	64 651	0	64 651	49,7 %	191 841	Logement et H.L.M.
47 830	19 147	263	67 240	32,8 %	55 849	0	55 849	42,9 %	123 089	Chambre et pension
1 613	445	0	2 058	1,0 %	561	0	561	0,4 %	2 619	Temporairement sans adresse ²
3 101	4 333	706	8 140	4,0 %	6 104	0	6 104	4,7 %	14 244	Propriété
96	0	0	96	0,0 %	0	2 898	2 898	2,2 %	2 994	En hébergement
Régions										
2 008	1 914	115	4 037	2,0 %	4 604	0	4 604	3,5 %	8 641	01. Bas-Saint-Laurent
3 690	2 579	126	6 395	3,1 %	5 099	3	5 102	3,9 %	11 497	02. Saguenay - Lac-Saint-Jean
7 012	5 180	187	12 379	6,0 %	10 598	2	10 600	8,1 %	22 979	03. Capitale-Nationale
5 742	3 896	184	9 822	4,8 %	6 122	1	6 123	4,7 %	15 945	04. Mauricie
4 842	3 655	147	8 644	4,2 %	6 281	2	6 283	4,8 %	14 927	05. Estrie
48 355	29 351	1 189	78 895	38,5 %	31 547	4	31 551	24,3 %	110 446	06. Île-de-Montréal ³
4 819	3 270	126	8 215	4,0 %	5 599	1	5 600	4,3 %	13 815	07. Outaouais
1 588	1 290	50	2 928	1,4 %	2 547	0	2 547	2,0 %	5 475	08. Abitibi-Témiscamingue
828	668	30	1 526	0,7 %	1 264	0	1 264	1,0 %	2 790	09. Côte-Nord
386	308	1	695	0,3 %	270	0	270	0,2 %	965	10. Nord-du-Québec
205	125	0	330	0,2 %	99	0	99	0,1 %	429	ARK ⁴
1 393	1 156	116	2 665	1,3 %	2 542	1	2 543	2,0 %	5 208	11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
2 769	2 461	111	5 341	2,6 %	5 784	0	5 784	4,4 %	11 125	12. Chaudière-Appalaches
3 563	2 710	169	6 442	3,1 %	3 927	0	3 927	3,0 %	10 369	13. Laval
6 030	4 156	151	10 337	5,0 %	5 743	0	5 743	4,4 %	16 080	14. Lanaudière
6 883	4 755	150	11 788	5,8 %	6 960	0	6 960	5,4 %	18 748	15. Laurentides
16 258	11 328	415	28 001	13,7 %	18 221	0	18 221	14,0 %	46 222	16. Montérégie
3 777	2 709	109	6 595	3,2 %	4 208	0	4 208	3,2 %	10 803	17. Centre-du-Québec
14	5	0	19	0,0 %	5 849	2 884	8 733	6,7 %	8 752	Central ⁵
Clientèle supplémentaire⁶										
5 086	1 122	5	6 213	11,6 %	529	5	534	1,3 %	6 747	Allocations d'aide à l'emploi
814	49	0	863	1,6 %	2 543	4	2 547	6,0 %	3 410	Allocations de soutien
9 967	7 714	594	18 275	34,0 %	4 558	9	4 567	10,8 %	22 842	Revenus de travail ⁷
448	383	34	865	1,6 %	181	0	181	0,4 %	1 046	Prestations d'assurance-emploi
829	91	0	920	1,7 %	0	0	0	0,0 %	920	Contribution parentale
6 944	22 665	1 624	31 233	58,1 %	36 236	303	36 539	86,8 %	67 772	Revenus d'autres sources
22 360	29 479	1 930	53 769	100 %	41 791	319	42 110	100 %	95 879	Nombre total distinct ⁸
23,3 %	30,7 %	2,0 %	56,1 %		43,6 %	0,3 %	43,9 %		100,0 %	
Nouvelles admissions⁹										
712	377	14	1 103	16,4 %	40	0	40	6,5 %	1 143	Fin des prestations d'a.-e.
726	207	6	939	14,0 %	22	0	22	3,6 %	961	Perte d'emploi sans a.-e.
256	124	3	383	5,7 %	18	0	18	2,9 %	402	Prestations d'a.-e. insuffisantes
1 694	708	23	2 425	36,1 %	80	0	80	13,0 %	2 506	Sous-total
127	206	3	336	5,0 %	17	0	17	2,8 %	358	Perte du conjoint
371	95	1	467	7,0 %	16	0	16	2,6 %	483	Fin des études à temps complet
776	358	14	1 148	17,1 %	115	6	121	19,6 %	1 269	Revenus insuffisants
29	39	1	69	1,0 %	8	0	8	1,3 %	77	En attente de revenus
1 642	602	20	2 264	33,7 %	365	9	374	60,7 %	2 642	Autres raisons
4 639	2 008	62	6 709	100 %	601	15	616	100 %	7 335	Total
63,2 %	27,4 %	0,8 %	91,5 %		8,2 %	0,2 %	8,4 %		100,0 %	Proportion du total

Tableau 2

Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon le type de clientèle, 2010-2011 et 2011-2012

	Programme d'aide sociale				Programme de solidarité sociale			
	Nombre d'adultes	var. ann.	Sans contraintes	Contraintes temporaires	TOTAL	Contraintes sévères	Conjoints sans cont. sévères	TOTAL
Nombre d'adultes actifs¹ aux programmes d'aide financière de dernier recours								
moyenne 2009-2010	371 501	1,4 %	142 518	89 503	232 022	130 945	8 534	139 479
avril 2010	375 337	1,1 %	144 063	91 723	235 786	131 186	8 365	139 551
mai 2010	373 840	0,8 %	142 596	91 595	234 191	131 278	8 371	139 649
juin 2010	371 408	0,5 %	140 530	91 249	231 779	131 308	8 321	139 629
juillet 2010	369 882	0,1 %	139 375	91 095	230 470	131 156	8 256	139 412
août 2010	370 076	-0,1 %	139 496	91 240	230 736	131 075	8 265	139 340
septembre 2010	368 896	-0,5 %	138 569	91 109	229 678	131 014	8 204	139 218
octobre 2010	366 533	-0,6 %	139 339	88 167	227 506	130 857	8 170	139 027
novembre 2010	366 842	-0,8 %	138 989	88 793	227 782	130 910	8 150	139 060
décembre 2010	367 670	-1,0 %	139 095	89 399	228 494	131 048	8 128	139 176
janvier 2011	370 084	-1,0 %	140 630	90 008	230 638	131 334	8 112	139 446
février 2011	371 092	-1,3 %	141 144	90 652	231 796	131 213	8 083	139 296
mars 2011	371 351	-1,3 %	140 918	91 077	231 995	131 257	8 099	139 356
moyenne 2010-2011	370 251	-0,3 %	140 395	90 509	230 904	131 136	8 210	139 347
avril 2011	370 468	-1,3 %	139 649	91 459	231 108	131 299	8 061	139 360
mai 2011	369 235	-1,2 %	138 370	91 376	229 746	131 470	8 019	139 489
juin 2011								
juillet 2011								
août 2011								
septembre 2011								
octobre 2011								
novembre 2011								
décembre 2011								
janvier 2012								
février 2012								
mars 2012								
moyenne 2011-2012	369 852	-0,1 %	139 010	91 418	230 427	131 385	8 040	139 425
<i>prop.</i>								
En mai 2011								
Nombre d'adultes	369 235	100 %	138 370	91 376	229 746	131 470	8 019	139 489
<i>Proportion (ens. des adultes)</i>	100,0 %		37,5 %	24,7 %	62,2 %	35,6 %	2,2 %	37,8 %
<i>Proportion (selon la catégorie)</i>			60,2 %	39,8 %	100,0 %	94,3 %	5,7 %	100,0 %
Situation familiale								
Personnes seules	256 734	69,5 %	91 352	49 064	140 416	116 318	0	116 318
Couples sans enfants	28 536	7,7 %	7 181	7 073	14 254	8 404	5 878	14 282
Familles monoparentales	42 531	11,5 %	17 202	21 034	38 236	4 295	0	4 295
Couples avec enfants	40 360	10,9 %	22 349	13 441	35 790	2 429	2 141	4 570
Conjoints d'étudiant	1 074	0,3 %	286	764	1 050	24	0	24
Sexe								
Hommes	192 475	52,1 %	85 735	34 204	119 939	68 834	3 702	72 536
Femmes	176 760	47,9 %	52 635	57 172	109 807	62 636	4 317	66 953
Âge								
<i>Moyenne (années)</i>	44,0		38,3	46,9	41,7	47,7	51,1	47,9
Moins de 21 ans	12 587	3,4 %	6 388	2 699	9 087	3 477	23	3 500
De 21 à 24 ans	20 906	5,7 %	10 113	5 760	15 873	4 931	102	5 033
De 25 à 29 ans	31 674	8,6 %	16 058	8 565	24 623	6 857	194	7 051
De 30 à 34 ans	35 799	9,7 %	18 491	8 899	27 390	8 079	330	8 409
De 35 à 39 ans	34 829	9,4 %	19 173	6 772	25 945	8 426	458	8 884
De 40 à 44 ans	38 828	10,5 %	21 618	5 105	26 723	11 392	713	12 105
De 45 à 49 ans	48 007	13,0 %	23 916	4 189	28 105	18 760	1 142	19 902
De 50 à 54 ans	50 632	13,7 %	22 210	3 514	25 724	23 348	1 560	24 908
55 ans et plus	95 973	26,0 %	403	45 873	46 276	46 200	3 497	49 697
Scolarité²								
Primaire	29 537	8,0 %	7 302	8 354	15 656	12 704	1 177	13 881
Secondaire I à IV	127 934	34,6 %	56 764	30 558	87 322	37 329	3 283	40 612
Secondaire V	66 765	18,1 %	27 475	18 229	45 704	19 686	1 375	21 061
Collégiale	20 133	5,5 %	8 290	5 153	13 443	6 435	255	6 690
Universitaire	19 471	5,3 %	9 024	5 677	14 701	4 576	194	4 770
Inconnue	105 395	28,5 %	29 515	23 405	52 920	50 740	1 735	52 475
Durée de présence cumulative³								
<i>Moyenne (mois)</i>	161,7		108,5	138,2	120,3	231,1	211,6	230,0
Premier mois	2 358	0,6 %	1 562	633	2 195	151	12	163
De 2 à 5 mois	10 105	2,7 %	6 597	2 699	9 296	762	47	809
De 6 à 11 mois	14 326	3,9 %	8 890	4 130	13 020	1 226	80	1 306
De 12 à 23 mois	24 273	6,6 %	14 033	7 413	21 446	2 651	176	2 827
De 24 à 47 mois	37 700	10,2 %	19 829	11 778	31 607	5 678	415	6 093
De 48 à 119 mois	78 781	21,3 %	35 297	22 440	57 737	19 676	1 368	21 044
120 mois et plus	201 692	54,6 %	52 162	42 283	94 445	101 326	5 921	107 247
Programme et types de contraintes à l'emploi								
PAS - Sans contraintes	138 370	37,5 %	138 370	0	138 370	0	0	0
PAS - Contraintes temporaires	91 376	24,7 %	0	91 376	91 376	0	0	0
PSS - Contraintes sévères	131 470	35,6 %	0	0	0	131 470	0	131 470
PSS - Conjoints sans cont. sévères	8 019	2,2 %	0	0	0	0	8 019	8 019
Région								
01. Bas-Saint-Laurent	9 659	2,6 %	2 340	2 162	4 502	4 685	472	5 157
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	12 523	3,4 %	4 083	2 870	6 953	5 179	391	5 570
03. Capitale-Nationale	24 666	6,7 %	7 754	5 682	13 436	10 702	528	11 230
04. Mauricie	17 281	4,7 %	6 313	4 343	10 656	6 195	430	6 625
05. Estrie	16 366	4,4 %	5 566	4 019	9 585	6 377	404	6 781
06. Île-de-Montréal ⁴	124 690	33,8 %	57 086	34 097	91 183	31 795	1 712	33 507
07. Outaouais	15 197	4,1 %	5 503	3 588	9 091	5 671	435	6 106
08. Abitibi-Témiscamingue	6 022	1,6 %	1 802	1 407	3 209	2 586	227	2 813
09. Côte-Nord	2 999	0,8 %	907	733	1 640	1 278	81	1 359
10. Nord-du-Québec	1 055	0,3 %	460	312	772	270	13	283
ARK ⁵	483	0,1 %	256	125	381	99	3	102
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	5 962	1,6 %	1 659	1 398	3 057	2 585	320	2 905
12. Chaudière-Appalaches	12 074	3,3 %	3 130	2 707	5 837	5 860	377	6 237
13. Laval	11 616	3,1 %	4 329	3 089	7 418	3 950	248	4 198
14. Lanaudière	17 662	4,8 %	6 898	4 535	11 433	5 810	419	6 229
15. Laurentides	20 389	5,5 %	7 739	5 119	12 858	7 044	487	7 531
16. Montérégie	50 450	13,7 %	18 558	12 329	30 887	18 445	1 118	19 563
17. Centre-du-Québec	11 805	3,2 %	4 231	2 979	7 210	4 267	328	4 595
Central ⁶	8 819	2,4 %	12	7	19	8 771	29	8 800

MESS, DGARES, Direction de la statistique, juillet 2011.

Tableau 5

Évolution du nombre de participants au Programme alternative jeunesse, 2010-2011 et 2011-2012

	Nombre total d'adultes	Taux de variation annuelle	Nés hors du Canada	Hommes	Femmes	Nombre d'adultes avec alloc. jeunesse ²	Taux de variation annuelle	Allocation moyenne ³
Participants au Programme alternative jeunesse¹								
moyenne 2009-2010	7 969	39,5 %	846	4 348	3 621	6 736	39,4 %	658,59 \$
avril 2010	8 659	14,8 %	941	4 795	3 864	7 211	12,0 %	608,16 \$
mai 2010	8 324	8,9 %	935	4 529	3 795	6 935	7,3 %	733,50 \$
juin 2010	7 862	4,7 %	907	4 216	3 646	6 518	1,4 %	604,44 \$
juillet 2010	7 500	1,7 %	871	4 041	3 459	6 246	0,0 %	609,44 \$
août 2010	7 436	-1,2 %	869	3 951	3 485	6 380	-1,8 %	728,44 \$
septembre 2010	7 394	-3,6 %	842	3 863	3 531	6 058	-4,9 %	609,05 \$
octobre 2010	7 494	-5,0 %	840	3 872	3 622	6 121	-6,1 %	612,46 \$
novembre 2010	7 555	-8,2 %	855	3 892	3 663	6 373	-8,1 %	758,01 \$
décembre 2010	7 485	-8,8 %	863	3 829	3 656	6 290	-8,5 %	628,27 \$
janvier 2011	7 718	-9,5 %	873	3 932	3 786	6 610	-8,0 %	745,55 \$
février 2011	7 729	-10,8 %	870	3 994	3 735	6 469	-11,8 %	620,89 \$
mars 2011	7 676	-13,0 %	868	3 984	3 692	6 468	-14,1 %	622,25 \$
moyenne 2010-2011	7 736	-2,9 %	878	4 075	3 661	6 473	-3,9 %	656,71 \$
avril 2011	7 591	-12,3 %	862	3 904	3 687	6 345	-12,0 %	620,09 \$
mai 2011	7 389	-11,2 %	863	3 790	3 599	6 254	-9,8 %	755,27 \$
juin 2011								
juillet 2011								
août 2011								
septembre 2011								
octobre 2011								
novembre 2011								
décembre 2011								
janvier 2012								
février 2012								
mars 2012								
moyenne 2011-2012	7 490	-3,2 %	863	3 847	3 643	6 300	-2,7 %	687,68 \$

Proportion

Proportion

En mai 2011								
Nombre d'adultes	7 389	100,0 %	863	3 790	3 599	6 254	100,0%	755,27 \$
Proportion	100,0 %		11,7 %	51,3 %	48,7 %	84,6 %		

Situation familiale⁴								
Personnes seules	5 991	81,1 %	731	3 504	2 487	5 095	81,5 %	741,50 \$
Couples sans enfants	119	1,6 %	5	46	73	96	1,5 %	722,92 \$
Familles monoparentales	759	10,3 %	86	8	751	636	10,2 %	878,06 \$
Couples avec enfants	186	2,5 %	12	62	124	156	2,5 %	764,81 \$
Conjoints d'étudiant	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	- \$
Inconnue	334	4,5 %	29	170	164	271	4,3 %	732,00 \$

Sexe								
Hommes	3 790	51,3 %	458	3 790	0	3 158	50,5 %	734,79 \$
Femmes	3 599	48,7 %	405	0	3 599	3 096	49,5 %	776,16 \$

Âge								
Moyenne (années)	20,4		20,8	20,4	20,3	20,3		
Moins de 18 ans	65	0,9 %	3	20	45	61	1,0 %	814,70 \$
De 18 à 20 ans	4 037	54,6 %	400	2 030	2 007	3 566	57,0 %	751,46 \$
21 ans et plus	3 287	44,5 %	460	1 740	1 547	2 627	42,0 %	759,06 \$

Scolarité⁵								
Primaire	341	4,6 %	50	182	159	294	4,7 %	772,97 \$
Secondaire I à IV	4 493	60,8 %	327	2 356	2 137	3 785	60,5 %	748,98 \$
Secondaire V	923	12,5 %	163	462	461	757	12,1 %	755,16 \$
Collégiale	115	1,6 %	22	42	73	93	1,5 %	743,95 \$
Universitaire	32	0,4 %	20	16	16	30	0,5 %	706,13 \$
Inconnue	1 485	20,1 %	281	732	753	1 295	20,7 %	771,67 \$

Types de contraintes à l'emploi								
Sans contraintes	6 139	83,1 %	742	3 562	2 577	5 220	83,5 %	742,32 \$
Contraintes temporaires	912	12,3 %	92	55	857	759	12,2 %	853,32 \$
Cont. tempo.: état de santé	70	0,9 %	2	45	25	61	1,0 %	740,19 \$
Cont. tempo.: enf./gross.	835	11,3 %	90	10	825	692	11,1 %	864,10 \$
Cont. tempo.: enf. handicapé	2	0,0 %	0	0	2	2	0,0 %	1 015,00 \$
Cont. tempo.: autres	5	0,1 %	0	0	5	4	0,1 %	632,00 \$
Contraintes sévères	5	0,0 %	0	3	2	4	0,0 %	632,00 \$
Inconnu	333	4,5 %	29	170	163	271	4,3 %	732,00 \$

Région								
01. Bas-Saint-Laurent	199	2,7 %	1	104	95	166	2,7 %	729,42 \$
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	378	5,1 %	6	192	186	309	4,9 %	733,44 \$
03. Capitale-Nationale	452	6,1 %	50	232	220	355	5,7 %	743,86 \$
04. Mauricie	491	6,6 %	9	249	242	396	6,3 %	755,11 \$
05. Estrie	353	4,8 %	56	203	150	294	4,7 %	733,77 \$
06. Île-de-Montréal ⁶	1 764	23,9 %	575	924	840	1 560	24,9 %	777,31 \$
07. Outaouais	452	6,1 %	46	192	260	393	6,3 %	786,87 \$
08. Abitibi-Témiscamingue	237	3,2 %	2	117	120	197	3,1 %	741,32 \$
09. Côte-Nord	134	1,8 %	1	66	68	120	1,9 %	729,02 \$
10. Nord-du-Québec	21	0,3 %	0	9	12	17	0,3 %	674,44 \$
ARK ⁷	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	- \$
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	210	2,8 %	0	110	100	180	2,9 %	753,16 \$
12. Chaudière-Appalaches	283	3,8 %	7	134	149	237	3,8 %	739,87 \$
13. Laval	204	2,8 %	25	100	104	155	2,5 %	738,60 \$
14. Lanaudière	357	4,8 %	9	159	198	312	5,0 %	763,20 \$
15. Laurentides	498	6,7 %	10	286	212	420	6,7 %	738,61 \$
16. Montérégie	1 068	14,5 %	44	562	506	907	14,5 %	747,10 \$
17. Centre-du-Québec	288	3,9 %	22	151	137	236	3,8 %	757,36 \$

Tableau 6

Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours qui reçoivent une allocation de soutien, 2010-2011 et 2011-2012

Répartition des adultes prestataires qui reçoivent une allocation de soutien selon certaines caractéristiques, mai 2011

	DEVENIR				INTERAGIR			
	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.
Nombre d'adultes qui reçoivent une allocation de soutien¹								
moyenne 2009-2010	611	244	855	-10,5%	740	2 672	3 411	-0,4%
avril 2010	570	243	813	-19,9%	825	2 758	3 583	1,2%
mai 2010	553	248	801	-20,5%	827	2 719	3 546	1,7%
juin 2010	545	249	794	-15,6%	786	2 687	3 473	1,4%
juillet 2010	517	247	764	-14,2%	704	2 596	3 300	1,0%
août 2010	437	231	668	-15,5%	605	2 374	2 979	0,7%
septembre 2010	405	223	628	-17,5%	617	2 383	3 000	-1,1%
octobre 2010	422	244	666	-14,2%	733	2 564	3 297	-3,6%
novembre 2010	433	236	669	-14,9%	774	2 552	3 326	-6,0%
décembre 2010	415	231	646	-20,6%	745	2 524	3 269	-8,6%
janvier 2011	394	216	610	-24,9%	715	2 453	3 168	-9,9%
février 2011	375	205	580	-29,4%	692	2 404	3 096	-14,1%
mars 2011	337	198	535	-36,5%	650	2 310	2 960	-17,1%
moyenne 2010-2011	450	231	681	-20,3%	723	2 527	3 250	-4,7%
avril 2011	292	180	472	-41,9%	606	2 224	2 830	-21,0%
mai 2011	186	97	283	-64,7%	446	1 670	2 116	-40,3%
juin 2011								
juillet 2011								
août 2011								
septembre 2011								
octobre 2011								
novembre 2011								
décembre 2011								
janvier 2012								
février 2012								
mars 2012								
moyenne 2011-2012	239	139	378	-44,6%	526	1 947	2 473	-23,9%
				<i>prop.</i>				<i>prop.</i>
En mai 2011								
Nombre d'adultes	186	97	283	100,0%	446	1 670	2 116	100,0%
Situation familiale								
Personnes seules	115	87	202	71,4%	316	1 537	1 853	87,6%
Couples sans enfants	2	9	11	3,9%	21	79	100	4,7%
Familles monoparentales	37	1	38	13,4%	81	38	119	5,6%
Couples avec enfants	32	0	32	11,3%	28	16	44	2,1%
Conjoints d'étudiant	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
Sexe								
Hommes	69	54	123	43,5%	161	886	1 047	49,5%
Femmes	117	43	160	56,5%	285	784	1 069	50,5%
Âge								
<i>Moyenne (années)</i>	<i>40,8</i>	<i>41,8</i>	<i>41,1</i>		<i>41,3</i>	<i>44,5</i>	<i>43,8</i>	
Moins de 21 ans	3	3	6	2,1%	26	7	33	1,6%
De 21 à 24 ans	6	4	10	3,5%	36	69	105	5,0%
De 25 à 29 ans	19	14	33	11,7%	39	113	152	7,2%
De 30 à 34 ans	31	11	42	14,8%	45	176	221	10,4%
De 35 à 39 ans	22	10	32	11,3%	34	171	205	9,7%
De 40 à 44 ans	31	8	39	13,8%	42	187	229	10,8%
De 45 à 49 ans	31	16	47	16,6%	73	321	394	18,6%
De 50 à 54 ans	30	16	46	16,3%	93	310	403	19,0%
55 ans et plus	13	15	28	9,9%	58	316	374	17,7%
Scolarité²								
Primaire	13	14	27	9,5%	48	298	346	16,4%
Secondaire I à IV	82	32	114	40,3%	206	540	746	35,3%
Secondaire V	41	26	67	23,7%	88	337	425	20,1%
Collégiale	15	8	23	8,1%	33	136	169	8,0%
Universitaire	11	9	20	7,1%	24	123	147	6,9%
Inconnue	24	8	32	11,3%	47	236	283	13,4%
Durée cumulative de présence à l'aide financière de dernier recours								
<i>Moyenne</i>	<i>128,1</i>	<i>170,2</i>	<i>142,5</i>		<i>166,3</i>	<i>221,1</i>	<i>209,6</i>	
Premier mois	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
De 2 à 5 mois	1	0	1	0,4%	2	0	2	0,1%
De 6 à 11 mois	4	0	4	1,4%	11	3	14	0,7%
De 12 à 23 mois	20	3	23	8,1%	26	11	37	1,7%
De 24 à 47 mois	30	6	36	12,7%	43	55	98	4,6%
De 48 à 119 mois	47	31	78	27,6%	102	290	392	18,5%
120 mois et plus	84	57	141	49,8%	262	1 311	1 573	74,3%
Types de contraintes à l'emploi et types de diagnostics médicaux								
Sans contraintes	163		163	57,6%	342		342	16,2%
Contraintes temporaires	23		23	8,1%	104		104	4,9%
Cont. tempo.: état de santé	3		3	1,1%	9		9	0,4%
Cont. tempo.: enf./gross.	8		8	2,8%	35		35	1,7%
Cont. tempo.: enf. hand.	1		1	0,4%	2		2	0,1%
Cont. tempo.: 55 ans et plus	11		11	3,9%	58		58	2,7%
Cont. tempo.: autres	0		0	0,0%	0		0	0,0%
Contraintes sévères (types de diagnostics)		91	91	32,2%		1 647	1 647	77,8%
Visuel		0	0	0,0%		14	14	0,7%
Auditif et de la parole		0	0	0,0%		14	14	0,7%
Intellectuel et d'apprentissage		21	21	7,4%		360	360	17,0%
Santé mentale		54	54	19,1%		955	955	45,1%
Physique		15	15	5,3%		285	285	13,5%
Autres		1	1	0,4%		19	19	0,9%
Conjoints sans contraintes sévères		6	6	2,1%		23	23	1,1%
Région								
01. Bas-Saint-Laurent	8	6	14	4,9%	4	39	43	2,0%
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	9	5	14	4,9%	22	148	170	8,0%
03. Capitale-Nationale	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
04. Mauricie	36	21	57	20,1%	26	34	60	2,8%
05. Estrie	10	5	15	5,3%	8	8	16	0,8%
06. Île-de-Montréal ³	66	33	99	35,0%	192	717	909	43,0%
07. Outaouais	0	0	0	0,0%	6	17	23	1,1%
08. Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0,0%	1	5	6	0,3%
09. Côte-Nord	1	0	1	0,4%	6	11	17	0,8%
10. Nord-du-Québec	0	0	0	0,0%	3	10	13	0,6%
ARK ⁴	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0,0%	23	41	64	3,0%
12. Chaudière-Appalaches	7	7	14	4,9%	13	68	81	3,8%
13. Laval	0	0	0	0,0%	8	92	100	4,7%
14. Lanaudière	4	3	7	2,5%	4	24	28	1,3%
15. Laurentides	21	4	25	8,8%	25	44	69	3,3%
16. Montérégie	20	9	29	10,2%	68	339	407	19,2%
17. Centre-du-Québec	4	3	7	2,5%	37	5	42	2,0%
Central ⁵	0	1	1	0,4%	0	68	68	3,2%

Tableau 6 - suite

RÉUSSIR		ACTION				TOTAL				
Programme de solidarité sociale	var. ann.	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.	
Nombre d'adultes qui reçoivent une allocation de soutien1										
142	27,8%	0	0	0	n.a.	1 351	3 057	4 408	-1,9%	moyenne 2009-2010
180	20,0%	0	0	0	n.a.	1 395	3 181	4 576	-2,7%	avril 2010
181	24,0%	0	0	0	n.a.	1 380	3 148	4 528	-2,4%	mai 2010
155	19,2%	0	0	0	n.a.	1 331	3 091	4 422	-1,6%	juin 2010
93	36,8%	0	0	0	n.a.	1 221	2 936	4 157	-1,6%	juillet 2010
77	26,2%	0	0	0	n.a.	1 042	2 682	3 724	-2,3%	août 2010
159	28,2%	0	0	0	n.a.	1 022	2 765	3 787	-3,3%	septembre 2010
187	14,7%	0	0	0	n.a.	1 155	2 995	4 150	-4,8%	octobre 2010
185	9,5%	0	0	0	n.a.	1 207	2 973	4 180	-6,9%	novembre 2010
186	10,1%	0	0	0	n.a.	1 160	2 941	4 101	-10,0%	décembre 2010
181	7,1%	0	0	0	n.a.	1 109	2 850	3 959	-12,0%	janvier 2011
188	9,9%	0	0	0	n.a.	1 067	2 797	3 864	-15,9%	février 2011
194	8,4%	0	0	0	n.a.	987	2 702	3 689	-19,7%	mars 2011
164	15,7%	0	0	0	n.a.	1 173	2 922	4 095	-7,1%	moyenne 2010-2011
200	11,1%	1	5	6	n.a.	899	2 609	3 508	-23,3%	avril 2011
198	9,4%	224	570	794	n.a.	856	2 535	3 391	-25,1%	mai 2011
										juin 2011
										juillet 2011
										août 2011
										septembre 2011
										octobre 2011
										novembre 2011
										décembre 2011
										janvier 2012
										février 2012
										mars 2012
199	21,5%	113	288	400	n.a.	878	2 572	3 450	-15,8%	moyenne 2011-2012
					prop.				prop.	
En mai 2011										
198	100,0%	224	570	794	100,0%	856	2 535	3 391	100,0%	Nombre d'adultes
Situation familiale										
189	95,5%	173	529	702	88,4%	604	2 342	2 946	86,9%	Personnes seules
2	1,0%	8	19	27	3,4%	31	109	140	4,1%	Couples sans enfants
4	2,0%	30	15	45	5,7%	148	58	206	6,1%	Familles monoparentales
2	1,0%	13	7	20	2,5%	73	25	98	2,9%	Couples avec enfants
1	0,5%	0	0	0	0,0%	0	1	1	0,0%	Conjoints d'étudiant
Sexe										
114	57,6%	115	310	425	53,5%	345	1 364	1 709	50,4%	Hommes
84	42,4%	109	260	369	46,5%	511	1 171	1 682	49,6%	Femmes
Âge										
31,7		42,7	41,7	42,0		41,6	42,7	42,4		Moyenne (années)
5	2,5%	5	7	12	1,5%	34	22	56	1,7%	Moins de 21 ans
53	26,8%	6	35	41	5,2%	48	161	209	6,2%	De 21 à 24 ans
44	22,2%	11	58	69	8,7%	69	229	298	8,8%	De 25 à 29 ans
37	18,7%	18	81	99	12,5%	94	305	399	11,8%	De 30 à 34 ans
16	8,1%	35	57	92	11,6%	91	254	345	10,2%	De 35 à 39 ans
15	7,6%	33	73	106	13,4%	106	283	389	11,5%	De 40 à 44 ans
12	6,1%	63	94	157	19,8%	167	443	610	18,0%	De 45 à 49 ans
6	3,0%	38	87	125	15,7%	161	419	580	17,1%	De 50 à 54 ans
10	5,1%	15	78	93	11,7%	86	419	505	14,9%	55 ans et plus
Scolarité2										
0	0,0%	23	104	127	16,0%	84	416	500	14,7%	Primaire
25	12,6%	93	187	280	35,3%	381	784	1 165	34,4%	Secondaire I à IV
56	28,3%	63	126	189	23,8%	192	545	737	21,7%	Secondaire V
39	19,7%	14	47	61	7,7%	62	230	292	8,6%	Collégiale
24	12,1%	12	28	40	5,0%	47	184	231	6,8%	Universitaire
54	27,3%	19	78	97	12,2%	90	376	466	13,7%	Inconnue
Durée cumulative de présence à l'aide financière de dernier recours										
101,3		156,6	199,4	187,3		155,5	204,9	192,4		Moyenne
0	0,0%	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%	Premier mois
0	0,0%	0	0	0	0,0%	3	0	3	0,1%	De 2 à 5 mois
0	0,0%	4	1	5	0,6%	19	4	23	0,7%	De 6 à 11 mois
7	3,5%	12	9	21	2,6%	58	30	88	2,6%	De 12 à 23 mois
48	24,2%	18	28	46	5,8%	91	137	228	6,7%	De 24 à 47 mois
86	43,4%	68	121	189	23,8%	217	528	745	22,0%	De 48 à 119 mois
57	28,8%	122	411	533	67,1%	468	1 836	2 304	67,9%	120 mois et plus
Types de contraintes à l'emploi et types de diagnostics médicaux										
		198		198	24,9%	703		703	20,7%	Sans contraintes
		26		26	3,3%	153		153	4,5%	Contraintes temporaires
		8		8	1,0%	20		20	0,6%	Cont. tempo.: état de santé
		3		3	0,4%	46		46	1,4%	Cont. tempo.: enf./gross.
		1		1	0,1%	4		4	0,1%	Cont. tempo.: enf. hand.
		14		14	1,8%	83		83	2,4%	Cont. tempo.: 55 ans et plus
		0		0	0,0%	0		0	0,0%	Cont. tempo.: autres
198	100,0%		564	564	71,0%		2 500	2 500	73,7%	Contraintes sévères (types de diagnostics)
11	5,6%		8	8	1,0%		33	33	1,0%	Visuel
1	0,5%		5	5	0,6%		20	20	0,6%	Auditif et de la parole
6	3,0%		139	139	17,5%		526	526	15,5%	Intellectuel et d'apprentissage
91	46,0%		314	314	39,5%		1 414	1 414	41,7%	Santé mentale
89	44,9%		87	87	11,0%		476	476	14,0%	Physique
0	0,0%		11	11	1,4%		31	31	0,9%	Autres
0	0,0%		6	6	0,8%		35	35	1,0%	Conjoints sans contraintes sévères
Région										
2	1,0%	0	0	0	0,0%	12	47	59	1,7%	01. Bas-Saint-Laurent
13	6,6%	0	0	0	0,0%	31	166	197	5,8%	02. Saguenay - Lac-Saint-Jean
23	11,6%	66	160	226	28,5%	66	183	249	7,3%	03. Capitale-Nationale
9	4,5%	6	53	59	7,4%	68	117	185	5,5%	04. Mauricie
19	9,6%	32	30	62	7,8%	50	62	112	3,3%	05. Estrie
70	35,4%	7	42	49	6,2%	265	862	1 127	33,2%	06. Île-de-Montréal3
2	1,0%	12	103	115	14,5%	18	122	140	4,1%	07. Outaouais
4	2,0%	12	66	78	9,8%	13	75	88	2,6%	08. Abitibi-Témiscamingue
0	0,0%	0	1	1	0,1%	7	12	19	0,6%	09. Côte-Nord
0	0,0%	0	0	0	0,0%	3	10	13	0,4%	10. Nord-du-Québec
0	0,0%	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%	ARK4
2	1,0%	13	6	19	2,4%	36	49	85	2,5%	11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
5	2,5%	0	0	0	0,0%	20	80	100	2,9%	12. Chaudière-Appalaches
4	2,0%	0	0	0	0,0%	8	96	104	3,1%	13. Laval
8	4,0%	43	16	59	7,4%	51	51	102	3,0%	14. Lanaudière
6	3,0%	21	57	78	9,8%	67	111	178	5,2%	15. Laurentides
25	12,6%	0	5	5	0,6%	88	378	466	13,7%	16. Montérégie
6	3,0%	12	14	26	3,3%	53	28	81	2,4%	17. Centre-du-Québec
0	0,0%	0	17	17	2,1%	0	86	86	2,5%	Central5

Tableau 7

**Évolution du taux
d'assistance sociale au
Québec,
2010-2011 et 2011-2012**

	Nombre total d'adultes distincts ³	Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	Nombre d'enfants	Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	Nombre total de prestataires distincts ³	Taux d'assistance sociale (0-64 ans)
Taux d'assistance sociale pour l'ensemble du Québec^{1,2}						
moyenne 2009-2010	377 447	7,3%	114 647	7,5%	492 094	7,4%
avril 2010	381 867	7,4%	115 107	7,5%	496 974	7,4%
mai 2010	380 160	7,4%	114 953	7,5%	495 113	7,4%
juin 2010	377 421	7,3%	114 497	7,5%	491 918	7,4%
juillet 2010	375 610	7,3%	114 232	7,5%	489 842	7,3%
août 2010	375 807	7,3%	115 302	7,6%	491 109	7,3%
septembre 2010	374 145	7,2%	114 511	7,5%	488 656	7,3%
octobre 2010	371 860	7,2%	112 827	7,4%	484 687	7,2%
novembre 2010	372 334	7,2%	111 367	7,3%	483 701	7,2%
décembre 2010	373 293	7,2%	111 614	7,3%	484 907	7,2%
janvier 2011	375 987	7,3%	112 418	7,4%	488 405	7,3%
février 2011	376 704	7,3%	112 538	7,4%	489 242	7,3%
mars 2011	377 070	7,3%	112 417	7,4%	489 487	7,3%
moyenne 2010-2011	376 022	7,3%	113 482	7,4%	489 503	7,3%
avril 2011	376 176	7,3%	112 170	7,4%	488 346	7,3%
mai 2011	374 865	7,3%	111 914	7,3%	486 779	7,3%
juin 2011						
juillet 2011						
août 2011						
septembre 2011						
octobre 2011						
novembre 2011						
décembre 2011						
janvier 2012						
février 2012						
mars 2012						
moyenne 2011-2012	375 521	7,3%	112 042	7,3%	487 563	7,3%
moyenne mobile - 12 derniers mois	375 106	7,3%	112 984	7,4%	488 090	7,3%

**Taux d'assistance
sociale selon les
régions,
mai 2011**

Taux d'assistance sociale par région - mai 2011						
01 Bas-Saint-Laurent	9 808	7,7%	1 773	5,0%	11 581	7,1%
02 Saguenay - Lac-St-Jean	12 818	7,3%	2 542	5,1%	15 360	6,8%
03 Capitale-Nationale	24 987	5,4%	4 831	4,1%	29 818	5,2%
04 Mauricie	17 624	10,6%	4 160	9,6%	21 784	10,4%
05 Estrie	16 625	8,4%	4 615	7,7%	21 240	8,2%
06 Île-de-Montréal	126 101	9,7%	49 085	14,1%	175 186	10,7%
07 Outaouais	15 546	6,4%	4 914	6,6%	20 460	6,4%
08 Abitibi-Témiscamingue	6 197	6,6%	1 392	4,6%	7 589	6,1%
09 Côte-Nord	3 111	5,0%	725	3,6%	3 836	4,7%
10 Nord-du-Québec	1 070	4,2%	560	4,0%	1 630	4,1%
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	6 134	10,1%	1 296	8,6%	7 430	9,8%
12 Chaudière-Appalaches	12 291	4,7%	2 389	3,0%	14 680	4,3%
13 Laval	11 759	4,6%	4 128	5,0%	15 887	4,7%
14 Lanaudière	17 941	5,9%	5 216	5,4%	23 157	5,8%
15 Laurentides	20 762	5,8%	5 440	4,8%	26 202	5,6%
16 Montérégie	51 262	5,5%	15 576	5,2%	66 838	5,4%
17 Centre-du-Québec	12 010	8,1%	3 249	7,1%	15 259	7,9%

MESS, DGARES, Direction de la statistique, juillet 2011.

Notes relatives aux tableaux

Tableau 1

1. Les dossiers actifs représentent les ménages ayant eu droit à une aide financière de dernier recours pour le mois considéré, que ce soit au programme d'aide sociale ou au programme de solidarité sociale.
2. Désigne les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.
3. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
4. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
5. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).
6. Dossiers pour lesquels un revenu d'une valeur supérieure à 2 \$ est déclaré pour le mois.
7. Depuis le mois d'avril 2007, les prestataires recevant des revenus de subventions salariales sont dénombrés avec ceux recevant des revenus de travail.
8. Dénombrer les dossiers distinctement (une seule fois), même si ces derniers déclarent plus d'un type de revenu pour le mois.
9. Désignent le nombre de demandes de prestations d'aide financière de dernier recours acceptées pour ce mois, qu'il y ait ou non versement pour le mois courant. Toutefois, un ménage nouvellement admis sera dénombré dans l'ensemble des ménages actifs seulement s'il a reçu une prestation.
10. Depuis le mois de juillet 2011, le Ministère ne verse plus l'ajustement pour la TVQ ce qui entraîne une baisse de la prestation moyenne. Celui-ci a été remplacé par le crédit d'impôt pour la solidarité qui est versé par Revenu Québec.

Tableau 2

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation des programmes d'aide financière de dernier recours pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 3

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation du Programme d'aide sociale pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).
7. Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'ajout de la contrainte temporaire pour enfant handicapé entraîne une diminution du nombre d'adultes sans contraintes, d'adultes présentant une contrainte pour enfant à charge ou de ceux ayant une contrainte temporaire de la catégorie « autres ».

Tableau 4

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation du Programme de solidarité sociale pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 5

1. Sont dénombrés ici les adultes qui ont une participation en cours au Programme alternative jeunesse, que celle-ci ait débuté au cours du mois considéré ou avant, pourvu qu'il y ait au moins une journée d'activité dans le mois.
2. Sont dénombrés ici les adultes pour lesquels une allocation jeunesse a été versée au cours du mois considéré. Ce ne sont pas tous les participants à Alternative jeunesse qui reçoivent une telle allocation : certains reçoivent plutôt une allocation d'aide à

l'emploi parce qu'ils participent à certaines mesures d'Emploi-Québec (mesure de formation, projets de préparation à l'emploi) dans le cadre de leur participation à Alternative jeunesse, tout en étant admissibles au compte de l'assurance-emploi.

3. Bien que l'allocation jeunesse soit versée aux deux semaines, l'allocation moyenne est calculée sur une base mensuelle à partir des montants versés au cours du mois. Par conséquent, l'allocation moyenne sera plus élevée s'il y a trois versements à l'intérieur d'un même mois.
4. Les caractéristiques retenues sont celles au début de la participation à Alternative jeunesse puisque par la suite, elles ne sont pas disponibles pour la majorité des individus.
5. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
6. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
7. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).

Tableau 6

1. Les adultes qui participent à un Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) pour un mois donné reçoivent une allocation de soutien pour le mois suivant. Le chiffre présenté ici correspond au nombre de participants au PAAS qui reçoivent une allocation de soutien pour le mois traité.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
4. ARK: Administration régionale Kativik (les adultes prestataires sont aussi dénombrés dans la région du Nord-du-Québec).
5. La région "Central" regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis le mois de mars 2004, les dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique sont regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

Tableau 7

1. Le calcul du taux d'assistance sociale a été revu pour y inclure, avec les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours, les participants au Programme alternative jeunesse qui ont une allocation jeunesse. Cette correction du taux d'assistance sociale, rétroactive à avril 2007, fait référence aux 3 programmes d'assistance sociale.
2. La clientèle du MESS localisée au Central n'est pas considérée dans les données régionales car il s'agit plus d'une affectation administrative que régionale. Toutefois, cette clientèle du Central est dénombrée dans les données pour l'ensemble du Québec.
3. Aux fins de calcul du taux d'assistance sociale, les individus qui, pour une même période, étaient prestataires aux programmes d'aide financière de dernier recours et participaient au Programme alternative jeunesse sont dénombrés juste une fois.

Définitions des termes utilisés dans le rapport

Adulte

Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation par le tribunal.

Adultes ayant cumulé deux ans et plus sans interruption

Adultes prestataires qui présentent un nombre de mois de présence à l'aide de dernier recours supérieur ou égal à 24 mois depuis leur dernière date d'admission à l'aide de dernier recours.

Aide financière de dernier recours

Aide financière octroyée dans le cadre des programmes d'aide financière de dernier recours aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Elle comble la différence entre les besoins essentiels des ménages et les ressources dont ils disposent. Elle regroupe le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale.

Allocation de soutien

Aide financière versée par le Ministère aux personnes qui participent au Programme d'aide et d'accompagnement social.

Aide financière accordée

On utilise le terme « prestation » pour désigner l'aide financière accordée en vertu de chacun des programmes (ex. : prestations d'aide sociale).

Allocation d'aide à l'emploi

Aide financière versée par Emploi-Québec aux personnes qui participent à certaines mesures actives ou d'insertion sociale.

Allocation de solidarité sociale

Montant versé à l'adulte seul ou au couple prestataire du Programme de solidarité sociale.

Allocation jeunesse

Aide financière versée aux individus qui participent au Programme alternative jeunesse.

Allocation mixte

Montant ajouté à la prestation de base du Programme d'aide sociale lorsque les deux membres adultes qui composent la famille présentent des contraintes temporaires à l'emploi.

Allocation pour contraintes temporaires à l'emploi

Montant ajouté à la prestation de base du Programme d'aide sociale lorsque l'adulte seul ou un membre adulte de la famille présente des contraintes temporaires à l'emploi, le second adulte ne présentant aucune contrainte à l'emploi.

Allocation reconnue

Aide financière versée par un tiers (personne, association, société ou organisme) à un prestataire du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale et reconnue à titre d'allocation d'aide à l'emploi ou d'allocation de soutien.

Clientèle

On utilise le terme « prestataire » pour désigner la clientèle de chacun des programmes (ex. : prestataire d'aide sociale).

Clientèle supplémentée

Tout adulte bénéficiant d'une prestation des programmes d'aide financière de dernier recours et qui déclare un ou plusieurs revenus d'autres sources. On retrouve, par exemple, des allocations d'aide à l'emploi, des allocations reconnues, des revenus de travail à titre de salarié ou de travailleur autonome, des prestations d'assurance-emploi, une contribution parentale.

Conjoint d'étudiant

Adulte dont le conjoint étudie à temps plein au postsecondaire et bénéficie du Programme d'aide financière du ministère de l'Éducation. Cette catégorie ne dénombre que des adultes seuls, puisque les besoins des enfants de l'un ou l'autre des conjoints sont assumés par le conjoint aux études.

Conjoint sans contraintes sévères

Adulte prestataire du Programme de solidarité sociale qui ne présente pas de contraintes sévères à l'emploi ou pour lequel le dossier ne fait pas mention de ce type de contraintes. Celui-ci est tout de même prestataire du dit programme car son conjoint présente, pour sa part, des contraintes sévères à l'emploi.

Contribution parentale

Aide réputée fournie par les parents de l'adulte qui est reconnu dépendant de ceux-ci. La contribution parentale est établie en fonction de la situation financière et familiale et du nombre d'enfants à la charge des parents. Elle s'applique, s'il y a lieu, pendant une période maximale de trois ans.

Données officielles

Les données « officielles » sont produites à partir d'informations, colligées dans les systèmes, ayant fait l'objet de mises à jour pendant deux mois.

Durée de présence consécutive (sans interruption)

Nombre de mois écoulés depuis la dernière date d'admission à l'aide de dernier recours. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la date d'admission de ce nouveau prestataire est fixée à la même date que celle de ses parents.

Durée de présence cumulative

Nombre total de mois, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent à l'aide de dernier recours avec une aide financière, qu'il y ait eu ou non sortie de l'aide au cours de la période. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la période retenue pour le calcul de la durée de présence cumulative débute au premier mois de versement de la prestation d'aide sociale ou de solidarité sociale au nouvel adulte prestataire. Par conséquent, certains jeunes peuvent présenter une durée consécutive supérieure à leur durée cumulative.

Enfant à charge

Personne qui ne doit pas être le parent d'un enfant à sa charge et qui doit dépendre, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal. C'est une personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou encore c'est une personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée. Sont dénombrés ici les enfants présents dans les ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

Estimations

Données arrondies à partir des données préliminaires pour refléter la situation du dénombrement « officiel » des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

Ménage

Appellation générale désignant un adulte seul ou une famille avec ou sans enfants. Seuls les ménages ayant reçu, au cours du mois, une aide financière de dernier recours sont dénombrés.

Nés hors du Canada

Toute personne qui n'est pas née au Canada. Il s'agit de personnes ayant acquis la citoyenneté canadienne, de personnes en attente ou ayant obtenu le droit de résidence au Canada ou encore de revendicateurs du statut de réfugié.

Nouvelles admissions

Demandes d'aide, déposées au cours du mois, pour lesquelles les ménages ont été identifiés comme admissibles à l'attribution initiale. Les ménages peuvent recevoir ou non une aide financière pour le mois de la demande. Ils peuvent être admis pour la première fois ou encore effectuer un retour aux programmes d'aide financière de dernier recours.

Participant

Individu qui participe soit au Programme alternative jeunesse, soit à une mesure ou un service d'Emploi-Québec.

Prestataire

Personne dont la subsistance est assurée par l'aide financière de dernier recours. Par exemple, un couple avec trois enfants à charge représente cinq prestataires.

Prestation de base

Montant de base applicable à l'adulte seul ou au couple prestataire du Programme d'aide sociale.

Prestation de base Hébergés

Montant de base applicable à l'adulte hébergé admis dans un centre d'hébergement, d'accueil, hospitalier ou de réadaptation, de même qu'à un ex-détenu logé dans un établissement reconnu en vue de sa réinsertion sociale, que celui-ci soit prestataire du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale.

Prestation versée

Aide financière des programmes d'aide financière de dernier recours qui comprend la prestation de base, les allocations supplémentaires accordées selon le type de contraintes à l'emploi, les ajustements pour enfants à charge et pour la TVQ ainsi que les prestations spéciales. La prestation versée prend en compte également les éléments de réduction de l'aide versée, tels que les revenus et la valeur excédentaire des biens et avoirs liquides. Cette donnée apparaît à titre indicatif seulement et ne représente pas la dépense officielle du Ministère dans le cadre des programmes de base de sécurité du revenu. La Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles (DGARBFM) du Ministère assume le mandat de produire officiellement cette donnée.

Programme alternative jeunesse

Programme visant, sur une base volontaire, à soutenir les jeunes adultes âgés de moins de 25 ans qui requièrent une aide financière pour assurer leur subsistance afin de les encourager à réaliser des activités leur permettant d'acquérir ou de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

Programme d'aide et d'accompagnement social

Programme visant à permettre aux prestataires des programmes d'aide de dernier recours de recevoir, dans le cadre de projets particuliers, un soutien et un accompagnement personnalisés pour les aider à entreprendre une démarche favorisant leur participation active à la société et les préparer adéquatement à participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi afin d'accéder au marché du travail.

Programmes d'aide financière de dernier recours

Appellation générique qui permet de parler à la fois du Programme d'aide sociale et du Programme de solidarité sociale.

Programme d'aide sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi. Il vise aussi à les encourager à exercer des activités favorisant leur intégration en emploi ou leur participation sociale et communautaire.

Programmes d'assistance sociale

Appellation générique qui permet de parler à la fois du Programme d'aide sociale, du Programme de solidarité sociale et du Programme alternative jeunesse, lequel est implanté depuis du 1^{er} avril 2007.

Programme de solidarité sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi ainsi qu'à leurs conjoints. Ce programme vise également à favoriser l'inclusion et la participation sociale de ces personnes de même que leur contribution active à la société, avec le soutien et l'accompagnement qu'elles requièrent.

Revendicateurs du statut de réfugié

Désignent les ressortissants étrangers qui arrivent au Canada sans être passés par le processus régulier d'immigration, en revendiquant d'être reconnus comme réfugiés au sens de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, et qui veulent obtenir ainsi le droit d'établissement au Canada. Ce groupe comprend aussi les demandeurs d'asile qui ont été déboutés.

Scolarité

Correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus, ni sur le nombre d'années de scolarité complétées à l'intérieur de ce niveau.

Taux d'assistance sociale

Proportion de la population qui bénéficie d'un des programmes d'assistance sociale, à savoir le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et le Programme alternative jeunesse. Pour le Programme alternative jeunesse, on considère seulement les participants avec une allocation jeunesse. Pour éviter tout doublement dans le dénombrement de la clientèle des programmes d'assistance sociale, les participants au Programme alternative jeunesse qui, pour une même période, étaient aussi prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont comptabilisés juste une fois.

Types de contraintes à l'emploi

Les adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont répartis selon le programme et selon trois catégories liées à la contrainte à l'emploi : sans contraintes, contraintes temporaires et contraintes sévères.

Au Programme d'aide sociale :

- Les adultes sans contraintes sont ceux qui ne présentent aucune contrainte temporaire à l'emploi.
- Les personnes avec contraintes temporaires à l'emploi se retrouvent dans l'une des situations suivantes :
 - leur état de santé physique ou mentale les empêche, pour une période d'au moins un mois et de moins de 12 mois, de réaliser une activité d'intégration à l'emploi;
 - elles sont enceintes d'au moins 20 semaines;
 - elles ont à leur charge un enfant âgé de moins de cinq ans au dernier 30 septembre;
 - elles ont à leur charge un enfant affecté par un handicap physique ou mental et admissible au supplément pour enfant handicapé de la Régie des rentes du Québec;
 - elles ont atteint l'âge de 55 ans ou plus le mois précédent (sauf si elles font la demande de ne pas être classées « contrainte temporaire »);
 - elles se sont réfugiées dans une maison d'hébergement pour victimes de violence;
 - elles procurent des soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite à cause de son état physique ou mental;
 - elles sont placées en résidence d'accueil;
 - elles sont responsables d'une résidence d'accueil reconnue en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
 - elles sont responsables d'un foyer d'accueil lié par un contrat de services avec le ministère de la Sécurité publique.

Au Programme de solidarité sociale :

- Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.
- Les adultes sans contraintes sévères peuvent présenter une contrainte temporaire ou encore ne présenter aucune contrainte à l'emploi mais l'information précise sur leur type de contraintes à l'emploi n'est pas disponible dans les systèmes informatiques.

Aux programmes d'aide et d'accompagnement sociale on retrouve :

- Le programme *Devenir* qui vise à préparer adéquatement des personnes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours à une participation aux mesures des services publics d'emploi et éventuellement à un retour sur le marché du travail. Sauf exception, la durée maximale de participation est de 12 mois.
- Le programme *Interagir* qui vise une meilleure intégration sociale de personnes pour qui l'accès au marché du travail ne peut être envisagé qu'à plus long terme. La clientèle visée est prioritairement celle des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours. La durée de participation est indéterminée et varie selon les besoins des participants.
- Le programme *Réussir* qui vise à faciliter l'accès aux études secondaires professionnelles ou postsecondaires pour des personnes reconnues comme ayant des contraintes sévères à l'emploi. Elles conservent ainsi leur droit à recevoir une aide financière du Programme de solidarité sociale en supplément du revenu qu'elles obtiendront du régime des prêts et bourses. La durée de participation varie selon la durée des études entreprises.
- Le Programme *Action* qui propose une intervention axée sur la progression socioprofessionnelle des prestataires de l'aide financière de dernier recours éloignées du marché du travail afin qu'ils puissent éventuellement être en mesure d'entreprendre une participation à une mesure d'aide à l'emploi et, ultimement, intégrer le marché du travail et quitter l'aide financière de dernier recours. La participation est d'une durée maximale de cinq ans consécutifs, débutant à partir du 1^{er} jour de participation, et ce, peu importe qu'il y ait interruption avant la fin des cinq ans.

Types de diagnostics médicaux

Les adultes prestataires du Programme de solidarité sociale qui présentent des contraintes sévères à l'emploi sont regroupés selon plusieurs catégories de diagnostics médicaux :

- Contraintes d'ordre visuel;
- Contraintes d'ordre auditif ou au niveau de la parole;
- Contraintes au niveau intellectuel ou de l'apprentissage;
- Contraintes de l'ordre de la santé mentale;
- Contraintes d'ordre physique;
- Autres contraintes (exemple : présence d'une rente d'invalidité, adulte admis en hébergement).